



États financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017



Fairtrade Canada Inc.
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Résumé des principales méthodes comptables	7
Notes afférentes aux états financiers	11
Annexe des charges totales	18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Fairtrade Canada Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fairtrade Canada Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fairtrade Canada Inc. au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Le 7 juin 2018
Ottawa (Ontario)

Fairtrade Canada Inc.
État de la situation financière

31 décembre **2017** **2016**

Actifs

Actifs à court terme

Trésorerie (note 1)	422 246 \$	833 461 \$
Portion à court terme des placements (note 2)	-	150 984
Créances (note 3)	808 643	937 074
Frais payés d'avance	35 659	128 967
	1 266 548	2 050 486
Portion à long terme des placements (note 2)	441 048	40 863
Immobilisations (notes 4 et 5)	6 642	29 078
Autres actifs incorporels	4 773	4 773
	1 719 011 \$	2 125 200 \$

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer (note 7)	416 513 \$	797 264 \$
Sommes à remettre à l'État	26 438	32 197
	442 951	829 461
Avantages locatifs incitatifs reportés (note 8)	-	1 878
	442 951	831 339

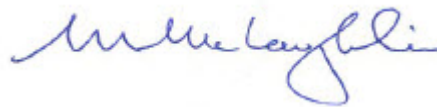
Actifs nets

Affectation d'origine interne		
Investi dans les immobilisations (note 9)	6 642	29 078
Réserve pour éventualités (note 9)	450 000	450 000
Non affectés	819 418	814 783
	1 276 060	1 293 861
	1 719 011 \$	2 125 200 \$

Approuvé au nom du Conseil :



Bill Barrett, Co-président



Mark McLaughlin, Trésorier

Fairtrade Canada Inc.
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	<u>Affectation d'origine interne</u>			Total
	Investi dans les immobi- lisations	Réserve pour éventualités	Non affectés	
Solde, début de l'exercice	29 078 \$	450 000 \$	814 783 \$	1 293 861 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(22 436)	-	4 635	(17 801)
Solde, fin de l'exercice	6 642 \$	450 000 \$	819 418 \$	1 276 060 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	<u>Affectation d'origine interne</u>			Total
	Investi dans les immobi- lisations	Réserve pour éventualités	Non affectés	
Solde, début de l'exercice	65 842 \$	513 000 \$	876 049 \$	1 454 891 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(36 764)	-	(124 266)	(161 030)
Virements pour autres affectations à l'interne (note 9)	-	(63 000)	63 000	-
Solde, fin de l'exercice	29 078 \$	450 000 \$	814 783 \$	1 293 861 \$

Fairtrade Canada Inc.
État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2017	2016
Produits		
Droits de licence	1 997 795 \$	1 685 427 \$
Autres frais et charges (note 12)	123 862	558 590
Intérêts	2 226	1 956
Total des produits	2 123 883	2 245 973
Charges (Annexe)		
Finance et administration (note 13)	320 811	520 612
Développement des affaires	448 757	398 394
Intégrité de la marque (note 16)	239 051	352 267
Marketing et communications	387 782	358 334
Frais au système global (note 16)	626 522	512 224
Gouvernance (note 14)	41 043	279 730
Autres charges (recouvrement) (note 15)	77 718	(14 558)
Total des charges	2 141 684	2 407 003
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(17 801) \$	(161 030) \$

Fairtrade Canada Inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(17 801) \$	(161 030) \$
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	22 436	36 764
Amortissement des avantages locatifs incitatifs reportés	(1 878)	(7 511)
	2 757	(131 777)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	128 431	471 003
Frais payés d'avance	93 308	(100 206)
Comptes fournisseurs et charges à payer liés aux activités d'exploitation (note 7)	44 045	(404 588)
Sommes à remettre à l'État	(5 759)	(10 125)
	262 782	(175 693)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
(Diminution) augmentation nette des droits non distribués perçus au nom d'autres organisations (note 7)	(424 796)	158 805
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements (note 16)		
Échéances et ventes de placements - au coût	150 984	65 000
Achats de placements et revenus réinvestis - au coût	(400 185)	(382)
	(249 201)	64 618
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour l'exercice (note 16)	(411 215)	47 730
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice (note 16)	833 461	785 731
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice (note 16)	422 246 \$	833 461 \$
Représenté par		
Trésorerie (note 1)	422 246 \$	833 461 \$

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2017

Nature de l'organisation	<p>Fairtrade Canada Inc. (« Fairtrade ») est un organisme à but non lucratif constitué sans capital-actions en vertu des lois du Canada. Fairtrade a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Fairtrade est également un organisme à but non lucratif sous le sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et est exonéré d'impôts sur ses activités sans but lucratif.</p> <p>Conformément aux statuts de prorogation de Fairtrade en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, le but de Fairtrade est de promouvoir l'équité dans le commerce, au niveau international et national. Les statuts de prorogation exigent également que toutes propriétés existantes suite à une liquidation de Fairtrade, après le règlement de ses dettes, soit distribuées à une ou plusieurs organisations ayant des objectifs similaires à ceux de Fairtrade.</p> <p>Les activités de Fairtrade concernent principalement l'octroi de licences d'un logo des consommateurs pour le café, le thé, le chocolat, le sucre et d'autres produits, tel que déterminé de temps à autre, importé au Canada dans des conditions de commerce équitable. Une partie importante des produits de Fairtrade provient d'un petit nombre d'organisations. Pour l'exercice 2017, Fairtrade a obtenu 51 % (49 % en 2016) de ses produits de droits de licence de 5 organisations et 61 % (60 % en 2016) de 10 organisations.</p>
Base de présentation	<p>Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.</p>
Utilisation d'estimations	<p>La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et les charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles. Ces estimations et hypothèses sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont connus.</p> <p>Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer : la juste valeur initiale des instruments financiers; les montants et la possibilité de recouvrement des créances incluant les produits de droits de licence; la valeur nette réalisable ou le coût de remplacement des stocks; la durée de vie utile, l'amortissement et le potentiel à long terme des immobilisations; la perte de valeur, s'il y a lieu, des autres actifs incorporels; les provisions pour les charges à payer; et la ventilation des charges.</p>

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2017

Instruments financiers

Les instruments financiers de Fairtrade sont des actifs ou passifs financiers qui, en général, représentent pour Fairtrade un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou l'obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.

Évaluation des instruments financiers

Fairtrade évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à leur juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance.

Fairtrade évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et autres instruments cotés sur un marché actif, s'il y a lieu, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers et passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les dépôts à court terme, les comptes clients et autres créances, et les comptes fournisseurs et charges à payer.

Aucun actif ou passif financier sont évalués à la juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé en tant que recouvrement dans l'état des résultats.

Coûts de transaction des instruments financiers

Fairtrade comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles sont amortis selon les taux et méthodes d'amortissement qui suivent :

Équipement informatique	3 ans	méthode linéaire
Équipement de bureau	5 ans	méthode linéaire

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2017

Immobilisations
(suite)

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire selon le moindre de la durée de vie utile estimative et de la durée restante du bail. (Voir la note 10 de ces états financiers.)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles à durée de vie limitée sont amortis selon leur durée de vie utile estimative selon les taux et méthodes d'amortissement qui suivent :

Logiciel informatique 50 % méthode linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle ou incorporelles n'a plus de potentiel à long terme pour Fairtrade, la dépréciation étant l'excédent de sa valeur nette comptable par rapport à toute valeur résiduelle est comptabilisée dans l'état des résultats à titre de charge. Une réduction de valeur n'est pas annulée au cours des années subséquentes.

Autres actifs incorporelles

Les autres actifs incorporels représentent l'achat d'un nom de domaine internet, possédant une durée de vie illimitée et est comptabilisé au coût. Cet actif n'est pas amorti. Lors d'une dépréciation de valeur de cet actif, il sera ramené à sa valeur nette de réalisation.

Services bénévoles

Une portion du travail de Fairtrade dépend des contributions des bénévoles. Ces services ne sont pas normalement achetés et en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur, ils ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers.

Avantages locatifs incitatifs reportés

Les avantages locatifs incitatifs reportés, s'il y a lieu, sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et représentent une allocation pour améliorations locatives reçu du bailleur de Fairtrade. Ces avantages incitatifs sont amortis dans la charge de loyer selon la méthode linéaire sur la durée du bail. (Voir les notes 8 et 10 de ces états financiers.)

Devise étrangère

Les transactions qui ont eu lieu au cours de l'exercice en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif en fin d'exercice. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice.

Constatation des produits

Les droits de licence sont déterminés en fonction de l'activité trimestrielle du titulaire et sont comptabilisés comme produits par Fairtrade au cours du trimestre où les droits deviennent mesurables. D'autres frais sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus ou les biens sont vendus. Les produits sont constatés dans la mesure où le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré. En vertu de certains accords, Fairtrade perçoit des droits pour le compte d'autres organisations selon une

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2017

- Constatation des produits (suite)** relation mandant-mandataire et après leur réception distribue ces droits aux autres organisations. Ces droits ne sont pas considérés comme produits pour Fairtrade donc ne sont pas reportés à l'état des résultats. L'obligation de Fairtrade de distribuer ces fonds à d'autres organisations se pose lorsque Fairtrade reçoit ces droits et, jusqu'à ce que la réception a lieu, tous les droits débiteurs et créditeurs sont présentés sur une base nette de compensation dans l'état de la situation financière.
- Ventilation des charges** Les charges de Fairtrade sont présentés dans l'état des résultats sur une base fonctionnelle. Certaines charges engagées sont attribuées à plus d'une fonction et sont directement liées aux résultats de la fonction. Ces charges sont donc considérées comme des charges de programmes directes et non des charges indirectes allouées. Les charges de programmes directes comprennent certains salaires et avantages sociaux qui sont attribués à des fonctions selon une estimation du temps consacré. Le total des charges fonctionnelles inclus aussi certaines charges indirectes allouées tel que des charges liées aux installations (incluant l'amortissement lié aux immobilisations corporelles et incorporelles et les avantages incitatifs à la location reportés) qui sont allouées à d'autres fonctions basé sur leur utilité relative.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie** Aux fins de l'état des flux de trésorerie de Fairtrade, la trésorerie et équivalents de trésorerie sont définies comme les soldes bancaires et les dépôts à vue. Les placements sont considérés comme activités d'investissement. Les découverts bancaires seraient seulement considérés comme équivalents de trésorerie s'ils sont remboursables sur demande et font une partie intégrante de la gestion de la trésorerie de Fairtrade, de sorte que le solde bancaire fluctue fréquemment du positif au découvert, sinon ils seraient considérés comme activités de financement.
-

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

1. Trésorerie

Les comptes bancaires de Fairtrade sont détenus dans une banque à charte canadienne et sont composés de 141 091 \$ (268 756 \$ en 2016) gagnant de l'intérêt nominal à un taux variable basé sur le taux préférentiel et un solde sans intérêt de 281 155 \$ canadien (564 705 \$ canadien en 2016) libellés en dollars américains qui sont convertis en dollars canadiens dans ces états financiers.

2. Placements

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Dépôts à terme - total	441 048 \$	191 847 \$
Moins : portion à court terme	-	(150 984)
Portion à long terme	441 048 \$	40 863 \$

Les dépôts à terme sont comptabilisés au coût après amortissement. La pratique de Fairtrade est de détenir ces dépôts à terme dans les banques à charte canadiennes et les principales compagnies canadiennes de services financiers. Les dépôts à terme au 31 décembre 2017 consistent de plusieurs placements qui arrivent à échéance tout au long de 2019 et 2020 (tout au long de 2017 en 2016) portant intérêt à des taux variables entre 0,65 % et 1,35 % (0,35 % et 1,30 % en 2016) pour une moyenne de 0,72 % (0,62 % en 2016).

3. Créances

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Comptes clients	839 322 \$	951 239 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	(30 679)	(14 165)
	808 643 \$	937 074 \$

La provision pour créances douteuses est constituée pour les montants non recouvrables de comptes clients. La valeur comptable du total des comptes clients qui comprennent une provision pour perte de valeur est égale à 42 501 \$ (15 549 \$ en 2016). La création de la provision pour créances douteuses repose sur le jugement de la direction de Fairtrade selon les attentes futures des recouvrements et de l'expérience passée.

Le montant net des comptes clients comprend 70 188 \$ canadien (171 056 \$ canadien en 2016) libellés en dollars américains, 12 730 \$ canadien (5 204 \$ canadien en 2016) libellés en euros, 11 881 \$ canadien (46 762 \$ canadien en 2016) libellés en livres sterling, 1 804 \$ canadien (néant \$ en 2016) libellés en dollars australien et 4 372 \$ canadien (4 094 \$ canadien en 2016) libellés en rand sud africain. Ces montants ont été convertis en dollars canadiens dans ces états financiers.

Le montant net des comptes clients inclut 48% (43 % en 2016) des 5 plus grands comptes et 60 % (63 % en 2016) des 10 plus grands comptes.

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

4. Immobilisations corporelles

	2017			2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique	39 579 \$	39 210 \$	369 \$	119 579 \$	104 688 \$	14 891 \$
Équipement de bureau	27 385	21 112	6 273	47 385	37 974	9 411
Améliorations locatives	-	-	-	65 313	60 537	4 776
	66 964 \$	60 322 \$	6 642 \$	232 277 \$	203 199 \$	29 078 \$

Dans le cadre de son déménagement dans de nouveaux locaux en 2017, tel qu'il est indiqué à la note 10 afférente aux états financiers, Fairtrade a évalué ses immobilisations corporelles pour désuétude et comptabilisé une réduction de valeur pour le coût et l'amortissement cumulé, ce qui n'a entraîné aucune perte nette. La réduction de valeur était d'une valeur estimée de 80 000 \$ pour l'équipement informatique et 20 000 \$ pour l'équipement de bureau. De plus, la valeur comptable nette de 2016 des améliorations locatives liés à ses anciens locaux a été amortie en 2017 à titre de charge et le coût de 65 313 \$ et l'amortissement cumulé qui en découle ont été radiés puisque ces améliorations locatives ne sont plus utilisés.

5. Immobilisations incorporelles

	2017			2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciel informatique	20 468 \$	20 468 \$	- \$	65 468 \$	65 468 \$	- \$

Dans le cadre de son déménagement dans de nouveaux locaux en 2017, tel qu'il est indiqué à la note 10 afférente aux états financiers, Fairtrade a évalué ses immobilisations incorporelles pour désuétude et comptabilisé une réduction de valeur pour le coût et l'amortissement cumulé, ce qui n'a entraîné aucune perte nette. La réduction de valeur était d'une valeur estimée de 45 000 \$ pour le logiciel informatique.

6. Facilités de crédit

Fairtrade détient une marge de crédit autorisée à une banque à charte canadienne de 40 000 \$ (40 000 \$ en 2016) à un taux préférentiel majoré de 2,25 % (taux préférentiel majoré de 2,25 % en 2016). Cette marge de crédit est dû sur demande et est garantie par un placement à terme de 40 000 \$ (40 000 \$ en 2016) qui est inclu dans les placements figurant à la note 2 de ces états financiers.

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

6. Facilités de crédit (suite)

De plus, Fairtrade possède des facilités de crédit sous la forme de cartes de crédit corporatives qui totalisent 41 000 \$ (35 000 \$ en 2016) dont 9 779 \$ (3 874 \$ en 2016) est utilisé, n'est pas en retard et est inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer (comptes fournisseurs - activités d'exploitation) figurant à la note 7 de ces états financiers.

7. Comptes fournisseurs et charges à payer

Les comptes fournisseurs et charges à payer liés aux activités d'exploitation ci-dessous comprennent 16 222 \$ canadien (7 695 \$ canadien en 2016) libellés en dollars américains, et 11 934 \$ canadien (119 551 \$ canadien en 2016) libellés en euros. Les droits non distribués perçus au nom d'autres organisations ci-dessous sont exprimés en dollars canadiens mais sont libellés en dollars américains. Ces montants ont été convertis en dollars canadiens dans ces états financiers. Les comptes fournisseurs et les charges à payer consistent des montants suivants :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Comptes fournisseurs - activités d'exploitation	267 286 \$	223 241 \$
Droits non distribués perçus au nom d'autres organisations	149 227	574 023
	<u>416 513 \$</u>	<u>797 264 \$</u>

8. Avantages locatifs incitatifs reportés

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Coût	- \$	26 000 \$
Moins : amortissement cumulé	-	24 122
Valeur comptable nette	<u>- \$</u>	<u>1 878 \$</u>

Tel qu'il est indiqué à la note 10 afférente aux états financiers, Fairtrade a déménagé dans de nouveaux locaux en 2017. Les avantages locatifs incitatifs reportés ci-haut sont liés aux anciens locaux. La valeur nette comptable de 2016 a été amortie en 2017 en réduction de la charge de loyer et le coût et l'amortissement cumulé qui en découle ont été radiés.

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

9. Actifs nets affectés d'origine interne

Investis dans les immobilisations

Les fonds investis dans les immobilisations représentent des fonds affectés à l'interne par le conseil d'administration de Fairtrade et sont égaux à la valeur nette comptable des immobilisations, s'il y a lieu, moins les dettes liées, s'il y a lieu.

Réserve pour éventualités

La réserve pour éventualités représente les actifs nets qui ont été affectés à l'interne par le conseil d'administration de Fairtrade. Les modifications apportées à la réserve sont facilitées par des transferts provenant des actifs nets non affectés et parmi les éléments de la réserve approuvés par le conseil d'administration de Fairtrade.

Pour l'exercice financier 2017, le conseil d'administration avait initialement approuvé un virement de 51 000 \$ de la réserve pour éventualités générales vers les actifs nets non affectés. Après le 31 décembre 2017, le conseil d'administration a adopté une motion d'annuler cette décision puisque le transfert n'était pas jugé nécessaire.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Éventualités générales	<u>450 000 \$</u>	<u>450 000 \$</u>

10. Engagements

Locaux

Au cours de 2017, le bail de Fairtrade pour ses anciens locaux et le contrat de sous-location connexe ont pris fin le 31 mars 2017 et Fairtrade a conclu un bail pour de nouveaux locaux pour la période commençant le 1er avril 2017 et se terminant le 31 mars 2024. Fairtrade est engagé à payer les loyers suivants, excluant les taxes, sur la durée du bail sur une base d'exercice :

2018	22 524 \$
2019	23 610
2020	24 695
2021	25 781
2022	27 273
2023	28 901
2024	<u>7 327</u>
	<u>160 111 \$</u>

De plus, Fairtrade serait responsable de sa part des coûts d'exploitation estimée à environ 36 000 \$ par année.

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

10. Engagements (suite)

Locaux (suite)

Le bail comprend également une option de renouvellement de cinq ans au plus élevé du loyer au cours de la dernière année de la durée du bail et des taux du marché à ce moment.

Autres

Dans le cadre de ses opérations, Fairtrade conclut régulièrement des accords pour l'achat de fournitures et de services, y compris la location d'équipement. Certains de ces accords vont au-delà de la fin de l'exercice 2017. Selon la direction, ces accords sont conclus dans le cours normal des activités de Fairtrade, ne sont pas anormaux et ne comprennent pas un degré élevé de risque spéculatif.

11. Risques et concentrations des instruments financiers

Fairtrade est exposé à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque pour Fairtrade au 31 décembre 2017.

Fairtrade ne participe dans aucune relation de couverture par le biais de ses opérations et ne détient ni utilise des instruments financiers dérivés aux fins de négociation.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Fairtrade est exposé au risque de crédit à l'égard de ses créances, énoncés dans la note 3 de ces états financiers, en cas de défaut de paiement d'un compte. Fairtrade a une concentration importante du risque de crédit par rapport à ses créances énoncés dans la note 3 afférente aux états financiers puisque les produits de Fairtrade sont concentrés sur un petit nombre d'organisations. Bien que ce n'est pas considéré comme un risque de crédit significatif, le risque de crédit existe également par rapport aux soldes de la trésorerie et de placements énoncés dans les notes 1 et 2 des présents états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Fairtrade éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à ses passifs financiers et engagements. Fairtrade est exposé au risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et charges à payer énoncés à la note 7 afférente aux états financiers, ses sommes à remettre à l'État et ses engagements énoncés à la note 10 afférente aux états financiers.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Fairtrade est principalement exposé au risque de change et de taux d'intérêt.

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

11. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. Des portions des produits et charges, ainsi que certains instruments financiers de Fairtrade sont libellés en devise étrangère. De ce fait, Fairtrade est exposé aux fluctuations de taux de change sur sa trésorerie tel qu'énoncé à la note 1 de ces états financiers, ses créances tel qu'énoncé à la note 3 de ces états financiers, et ses comptes fournisseurs et charges à payer tel qu'énoncé à la note 7 de ces états financiers, ce qui créent des gains ou pertes sur taux de change tel qu'énoncé à la note 15 de ces états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. Fairtrade n'a pas de facilités de crédit portant intérêt utilisées, tel qu'énoncé à la note 6 donc n'est pas exposé à ce risque pour cet instrument financier. Cependant, les dépôts à court terme énoncées à la note 2 des états financiers portent intérêt à taux fixe, et cela fait en sorte qu'ils sont soumis au risque de taux d'intérêts résultant des variations de juste valeur dû aux fluctuations du marché. Fairtrade détient aussi des instruments financiers portant des taux d'intérêts variables tel qu'énoncé dans la note 1 des états financiers, ce qui les rend aussi exposé au risque de flux de trésorerie dû aux fluctuations de taux d'intérêt.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Fairtrade n'est pas exposé au autre risque de prix puisque ses instruments financiers ne sont pas négociés sur le marché.

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de Fairtrade au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

12. Autres frais et charges

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Frais de gestion du compte global	17 900 \$	354 824 \$
Frais pour service	40 011	152 989
Autres frais	61 138	31 527
Loyer	4 813	19 250
	<u>123 862 \$</u>	<u>558 590 \$</u>

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

13. Finance et administration - restructuration d'entreprise

Au cours de l'exercice 2016, Fairtrade a engagé des frais de restructuration d'entreprise qui sont comptabilisés dans les charges de finance et administration dans l'état des résultats et dans l'annexe des charges totales dans les éléments suivants et se composent de :

Sensibilisation (communications aux parties prenantes)	550 \$
Salaires, avantages sociaux, recrutement et développement des employés (salaires et avantages sociaux)	111 974
Frais de services professionnels (légal et ressources humaines)	15 673
	<hr/>
	128 197 \$

14. Gouvernance

Aux cours des exercices 2016 et 2015, Fairtrade a engagé des frais légaux importants liés aux processus de gouvernance et aux règlements administratifs pour se conformer à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (la « LCOBNL »).

15. Autres charges (recouvrement)

Au cours de 2017, Fairtrade a encouru une perte sur taux de change de 45 849 \$ (perte de 24 764 \$ en 2016) qui est inclus dans les autres charges (recouvrement) dans l'état des résultats. Les autres charges (recouvrement) inclus également un recouvrement des mauvaises créances de 31 869 \$ (charge de mauvaises créances de 40 446 \$ en 2016).

16. Montants comparatifs et informations

Dans certains cas, les montants comparatifs et les informations de l'exercice 2016 ont été reclassés pour être conforme à la présentation et l'information inclus dans les états financiers de l'exercice 2017. Les reclassifications les plus importantes sont comme suit :

État des résultat et annexe des charges totales

Certains frais d'adhésion auparavant inclus dans les charges d'intégrité de la marque sont maintenant inclus dans les frais au système global.

État des flux de trésorerie

Pour être cohérent avec la stratégie d'investissement de Fairtrade au cours de l'exercice financier 2017, la composition de la trésorerie et équivalents de trésorerie a été modifiée. Auparavant, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprenaient des placements qui sont maintenant inclus dans les activités d'investissement.

Fairtrade Canada Inc.
Annexe des charges totales

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	Finance et administration	Développement des affaires	Intégrité de la marque	Marketing et communications	Autres éléments	Total
Surveillance externe	- \$	- \$	34 318 \$	- \$	- \$	34 318 \$
Sensibilisation	-	43 737	-	146 159	-	189 896
Salaires, avantages sociaux, recrutement et développement des employés	149 433	333 679	163 314	165 602	-	812 028
Charges de déplacement	24 389	26 090	-	8 127	-	58 606
Fournitures ministérielles	7 010	6 681	6 247	7 048	-	26 986
Frais de services professionnels	113 679	628	3 659	28 479	-	146 445
Charges liées aux installations	26 300	37 942	31 513	32 367	-	128 122
Frais au système global	-	-	-	-	626 522	626 522
Gouvernance	-	-	-	-	41 043	41 043
Autres charges (note 15)	-	-	-	-	77 718	77 718
	320 811 \$	448 757 \$	239 051 \$	387 782 \$	745 283 \$	2 141 684 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	Finance et administration	Développement des affaires	Intégrité de la marque	Marketing et communications	Autres éléments	Total
Surveillance externe (note 16)	- \$	- \$	49 204 \$	- \$	- \$	49 204 \$
Sensibilisation (note 13)	6 010	34 428	-	149 154	-	189 592
Salaires, avantages sociaux, recrutement et développement des employés (note 13)	375 074	282 881	245 807	140 307	-	1 044 069
Charges de déplacement	25 803	22 199	1 098	15 546	-	64 646
Fournitures ministérielles	5 116	6 958	6 811	3 184	-	22 069
Frais de services professionnels (note 13)	86 207	361	212	31 361	-	118 141
Charges liées aux installations	22 402	51 567	49 135	18 782	-	141 886
Frais au système global (note 16)	-	-	-	-	512 224	512 224
Gouvernance (note 14)	-	-	-	-	279 730	279 730
Autres charges (recouvrement) (note 15)	-	-	-	-	(14 558)	(14 558)
	520 612 \$	398 394 \$	352 267 \$	358 334 \$	777 396 \$	2 407 003 \$